



1
Jours

Le droit de l'environnement - Initiation

dans ENVIRONNEMENT - REGLEMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT / Réf : JCF-DENV-74

Objectifs de la formation

- Identifier la hiérarchie des textes réglementaires en matière d'environnement
- Découvrir les textes clés de la réglementation environnementale
- Identifier les principaux acteurs publics et privés de l'environnement
- Déterminer les caractéristiques d'exploitation de son entreprise au regard de la réglementation environnementale afférente et concevoir les réponses adaptées
- Découvrir les évolutions actuelles afin de pouvoir les intégrer

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Identifier la réglementation relative à l'environnement et sa hiérarchie

- Les principales catégories de règles juridiques utilisées en environnement
- Qu'est-ce que la conférence de Stockholm ?
- Quid du Sommet de la Terre ?
- Que prévoient les traités de droit communautaire en environnement ?
- Qu'est-ce que la Charte de l'environnement ?
- Quelle en est la valeur juridique ?
- Pourquoi des lois en environnement ?
- Qu'est-ce que le Code de l'environnement ?
- Comment l'utiliser ?
- Quels sont les différents principes utilisés en droit de l'environnement ?

Après-midi

2. Identifier les acteurs clés et les responsabilités



- Identifier et utiliser les principes juridiques couramment
- Qu'est-ce que le principe de prévention ?
- En quoi s'oppose-t-il au principe de prévention ?
- Quid du principe pollueur payeur ?
- Quels liens ce dernier entretient-il avec la responsabilité ?
- Quels sont les principaux acteurs publics et privés de l'environnement ?
- Les rôles des différents acteurs de l'environnement
- Quel rôle pour l'Etat français en environnement ?
- Quelles sont les administrations concernées au niveau local ?
- Quels sont leurs rôles ?
- Quid des institutions communautaires ?
- Quelles missions pour les associations de protection de l'environnement ?
- Quel intérêt d'avoir un agrément ?
- Quelles sont les principales entreprises visées par la réglementation ?

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Toute personne en charge de la gestion de l'environnement

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.



- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

